

11 janvier 2022

Espace Centre souhaite mettre de la verdure en ville et donner la possibilité aux habitants qui le souhaitent de pouvoir entretenir GRATUITEMENT un carré de terre destiné au jardinage : fleurs, fruits ... La récolte vous appartient.

L'ESPACE POTAGER

L'espace potager est constitué de :

32 parcelles à disposition pour les jardiniers. Chaque jardinier a 2 carrés potagers de 1,5 m 2

Un chalet d'environ 5m2

Une cuve d'eau pour pouvoir arroser les jardins

Des conteneurs à poubelle : marrons pour les déchets vert et jaune pour le tri sélectif

Une table de pique-nique pour pouvoir faire une pause durant le temps de jardinage

OU EST-IL SITUE ?

L'espace de carrés potager qu'Espace Centre entretient se situe 100 rue des Fontinettes à Calais. A l'angle de la rue des Fontinettes et la rue Louise Leclercq.

POUR QUI ?

Pour les habitants de Calais qui souhaitent jardiner et résidant principalement en quartiers prioritaires.

QUAND PUIS-JE VENIR JARDINER ?

Vous avez plusieurs possibilités pour venir jardiner :

Quand vous le souhaitez car vous avez une clé de la grille

Durant les temps d'animations qu'Espace Centre organise

Durant les permanences qu'un animateur d'Espace Centre met en place lors d'une période propice au jardinage les mardis de 16h à 17h30. Ce temps est destiné pour vous donner des conseils, pour discuter avec vous des problèmes rencontrés... Ces heures sont susceptibles de changer selon la saison.

VOUS SOUHAITEZ GARDER OU PAS VOTRE ESPACE POTAGER

Dès que vous ne souhaitez plus garder votre carré potager. Il est important d'un point de vue organisationnel de nous prévenir au plus vite afin de pouvoir prêter les espaces libre et ainsi en faire profiter un autre foyer.

CHARTE ET ADHESION

Comme vous le savez par mesure de sécurité et d'assurance, nous devons mettre en place un cadre dans le prêt de l'espace potager.

Une charte doit être signée chaque année civile. Je vous invite à venir la chercher à l'accueil d'Espace Centre ou la télécharger sur (<https://www.espacecentrecalais.fr/>) , l'imprimer et à venir la remettre à l'accueil d'Espace Centre lors des heures d'ouverture. Ca n'est qu'une formalité, mais elle est importante pour nous.

Afin de pouvoir profiter d'un espace potager, il est **nécessaire de souscrire à l'adhésion d'Espace Centre**. Celle-ci vous permet de participer aux activités d'Espace Centre (divers ateliers, ludothèque, accueil de loisirs, sorties...). Elle vous permet d'adhérer à notre association ainsi que de vous assurer pour les activités auxquelles vous participerez. Elle est valable du 1er janvier au 31 décembre. Vous devez la renouveler à chaque début d'année civile. Rappel des tarifs en pièce jointe.

Rappel des tarifs :



	Lieu de résidence	Tarif
ADHESION FAMILLE <small>Le ou les responsables légaux / tuteur(s) & enfant(s) mineur(s) résidant à la même adresse</small>	Calais	14 €
	Calais quartiers prioritaires	7 €
	Extérieur à Calais	28 €
ADHESION ADULTE <small>Valable pour 1 personne majeure</small>	Calais	6 €
	Calais quartiers prioritaires	3 €
	Extérieur à Calais	12 €

11 janvier 2022

RDV POUR CONSEILS – ASTUCES

N'oubliez pas qu'une permanence jardinage a lieu sur place **les MARDIS de 16h à 17h30**. Les animateurs présents pourront vous donner des conseils et astuces si vous le souhaitez. Les horaires sont susceptibles de changer selon la saison.

IMPORTANT : REGLES COVID 19

Pour votre protection des règles ont été mis en place dans l'Espace Potager. Nous vous faisons confiance pour respecter ces règles de vie.

- Respect des gestes barrières :
 - Distanciation physique de 2 mètre minimum
 - Se saluer de loin
 - Port du masque fortement recommandé

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions.

Cordialement

Sylvia ENAULT

Référente secteur "Animation locale - Vie des quartiers"

coordinationdeprojets@espacecentrecalais.fr

ESPACE CENTRE

14 rue Gustave Cuvelier - 62100 Calais

03.21.85.37.31